CONTRAT INDIVIDUEL DE SCOLARISATION

Entre :Monsieur et Madame……

Et :
L'école privée catholique Le grand Pré Saint Nicolas sous contrat d'association avec l'état
Et Monsieur et ou Madame : ……
Demeurant : …….....
Représentant(s) légal (aux) de l'enfant : …….....

Il a été convenu ce qui suit :
Article 1er - objet :

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant …… sera scolarisé par le(s) parent(s) dans l'établissement le grand Pré de saint Nicolas, ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

Article 2 –Obligations de l'école :

L'établissement Grand Pré de saint Nicolas s'engage à scolariser l'enfant ……
en classe de ……. Pour l'année scolaire ……et à lui proposer les activités réalisées par ladite classe.

Article 3 –Obligations des parents :

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à respecter l'assiduité scolaire pour leur enfant ..... en classe de .....au cours de cette année scolaire .....

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'école, à savoir ..... € /mois (10 échéances)
et s'engage(nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement intérieur arrêté par l'école représentée par le chef d'établissement et l'OGEC.

Article 4 –Coût de la scolarisation :

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments :
- la contribution familiale
- les prestations para-scolaires diverses
- l'assurance scolaire.

Les frais d'inscription sont à régler au moment de l'inscription, **ils ne sont pas remboursables en cas de désistement et sont obligatoires pour réserver une place.**

Article 5 –Assurances :
Tous les enfants sont couverts par **la mutuelle Saint Christophe de l'établissement., pas besoin de fournir d'attestation**

Article 6 – Rupture de contrat pour manquement aux engagements pris :

Dans ce cas de figure, la rupture de contrat ne pourra être définitive qu'après entretien entre le chef d'établissement et le(s) représentant(s) légal(aux) de l'enfant, puis envoi d'un courrier qui témoignera des manquements constatés.

Date :
Signatures des responsables légaux : Le chef d'établissement